Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 11 Doulkaada 1444
31 Mai 2023

N° 65

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1382**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1382**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1383**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1386**
Homologation de résolutions **1387**
Convocations **1387**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1388**
Avis aux créanciers **1390**
Convocations
Sociétés anonymes **1391**
Sociétés à responsabilité limitée **1395**
Divers
Avis au public **1395**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Conformément aux dispositions du décret n°15 de 2022 relatif aux sociétés civiles et à l'agrément de la deuxième partie, chapitre 16, alinéa 2, il a été décidé la constitution.

La société communautaire : SERESSITA.

Type d'entreprise : locale

Capital : 10 000 DT.

Adresse du siège social : Omm laboueb El fahs.

Objet de l'entreprise : valorisation, transformation et conditionnement des produits forestiers et toutes activités connexes.

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt des statuts : le 18/5/2023 Au Tribunal de Première Instance de Zaghouan.

Le nombre d'actions à attribuer est de 50 actions, d'une valeur de 200 dinars, et la souscription débutera le 8/6/2023.

La souscription aura lieu auprès de STB EL FAHS : TN59 10101055108121178876.

La souscription sera clôturée le : 15/6/2023, et peut être clôturée avant la date limite en cas de quorum atteint.

La convocation se tiendra l'assemblée constitutive le 17/6/2023 à 10h au siège de la société.

Les fondateurs :

- Slah Arfaoui : 00952382.
- Majed Ben Romdhan : 00926014.
- Mohamed Farhani : 10815129
- Sghaier Ghannem : 04584943.
- Walid Laamari : 00931364.

2023R01380SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination Président Directeur Général

MAJESTIC HOTELS S.A

Au capital de : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris - 1000 - Tunis

MF : 000970V/A/M000

RNE : 0000970V

En vertu du procès-verbal de Conseil d'Administration en date du 26 Avril 2023, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi à Tunis le 17 Mai 2023 sous le n°23802254, quittance n°46537, il a été décidé de nommer M. Karim FLISS en qualité de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'Exercice 2025.

Un exemplaire dudit procès-verbal ci-dessus mentionné a été enregistré au bulletin officiel du registre national des entreprises le 19 mai 2023, quittance n°2023F59793030.

2023T00536SANB2

Nomination de commissaire aux comptes

SOCIETE MAJESTIC HOTELS

S.A au capital de : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris 1000 - Tunis

MF : 000970V/A/M000

RNE : 0000970V

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 Avril 2023, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi à Tunis le 17 Mai 2023 sous le n°23802256, quittance n°46540, il a été décidé de nommer M. Mohamed Mehdi Jarray en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Un exemplaire dudit procès-verbal ci-dessus mentionné a été enregistré au bulletin officiel du registre national des entreprises le 19 mai, quittance n°2023F17848079.

2023T00537SANB2

Nomination de commissaire aux comptes

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H.Bourguiba 1001 - Tunis

MF : 0033578 V/A/M/000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Mai 2023, enregistré à la Recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 23 Mai 2023, sous le n°23802381 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 25 mai 2023 sous le n°2023121158, il appert que l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer la société La Générale d'Audit et de Conseil en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

2023R01364SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H.Bourguiba 1001 - Tunis

MF : 0033578 V/A/M/000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2023, enregistré à la Recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 23 Mai 2023, sous le n° 23802381 dont un exemplaire a été déposé Centre

National du Registre des Entreprises, le 25 mai 2023 sous le n°2023121158, il appert que l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer Messieurs Slaheddine Ladjimi, Younes BOUCHOUCHA, les sociétés AMEN BANK, COMAR, (1er, 2ème, 3ème siège) en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

2023R01365SANB2

Nomination de Directeur Général

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

«COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 0000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N° : 00041852-45

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17/5/2023 enregistré à la Recette des Finances, rue Ghandi, Tunis, le 22 mai 2023, sous le n°23802333 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 24 mai 2023 sous le n°2023120656, il a été décidé de nommer Mr. Lotfi Ben Haj Kacem, Directeur Général de la société pour une durée de 3 ans.

2023R01366SANB2

Nomination de Président du Conseil d'Administration

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 0000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N° : 00041852-45

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17/5/2023 enregistré à la Recette des Finances, rue Ghandi, Tunis, le 22/5/2023, sous le n°23802333 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 24 mai 2023 sous le n°2023120656, il a été décidé de nommer Mr. Slaheddine LADJIMI Président du Conseil d'Administration de la société pour une durée de 3 ans.

2023R01367SANB2

Société «BONNA TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0001901K

Capital : 19779375 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale tenue le 27 avril 2023, et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 8 mai 2023 sous le n°23702421, quittance n°M041313, il a été décidé;

1/ D'approuver les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2/ De renouveler le mandat des Co-commissaires aux comptes, les sociétés; «Expert Partners SARL» représentée par Monsieur Salah Meziou et "Conseil Audit Formation CAF -S.A.R.L" représentée par Madame Abir Matmti pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

3/ D'accepter la démission de Monsieur Jean-Marc Paul Mercier de ses fonctions d'administrateur et de nommer en remplacement Monsieur Raphael Noury et ce jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2024.

- Une copie originale du procès-verbal et des rapports des commissaires aux comptes, états financiers compris, ont été déposée au Registre National des Entreprises le 12 mai 2023 sous le n°2023117381.

2023R01376SANB2

Société «PHILBERT TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0492565T

Capital : 2 600 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire, tenue le 27 avril 2023 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 19 mai 2023 sous le n°23702646, quittance n° M044453, il a été décidé :

1/ D'approuver les états financiers

2/ D'accepter la démission de M. Jean-Marc Paul Mercier et de nommer en remplacement M. Raphael Noury et ce jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2023.

3/ De renouveler le mandat de la société d'expertise comptable "Conseil Audit Formation CAF - S.A.R.L" représentée par Madame Abir Matmti et ce pour les exercices 2023, 2024 et 2025

- Une copie originale du procès-verbal et des rapports des commissaires aux comptes, états financiers compris a été déposée au Registre National des Entreprises le 23 mai 2023 sous le numéro 2023120472.

2023R01377SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente soussigné privé en date du 16/5/2023 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 17/5/2023 quittance n°M044057 enregistrement n°23203100 publié au journal Echourouk en date du 26/5/2023 Mr. Maamer Ben Omar Aswadi titulaire de la CIN n°02719193 à vendu à Mr. Alaa Ben Fethi Jraidi titulaire de la CIN n°12698939 et Mr Koussay Ben Abdelwahed Yahyaoui titulaire de la CIN n°12704863 la totalité du fonds de commerce institué pour toute activité commerciale sise à la cité de la République Kasserine.

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt (20) jours à partir de la publication de cet avis au JORT auprès du local de fonds de commerce sis à la cité de la République Kasserine.

2023T00533FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 3/5/2023 et enregistré à la recette des finances de Sbeitla le 16/5/2023 sous n°23201071 quitt, n°MO29845, Hayet Zwawi, a vendu le fonds de commerce situé à l'avenue de L'Environnement Sbeitla, à Mm Amel Hannachi. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de maître M'Hamdi Anouar, avocat, immeuble Al Baraka rue d'Alger Sbeitla dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 25/5/2023.

2023T00534FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 13/4/2023 enregistré à la recette des finances de Denden le 27/4/2023 quittance n°23201429 enregistrement n°M032769 Mr Fethi Hssini a cédé à M. Raouia Dridi La totalité d'un fonds de commerce "pizzeria" exploité au local situé à l'angle rue Filastine et Avenue maghreb elarabi - immeuble Souissi - Manouba - avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions peuvent être reçues entre les mains de Madame Raouia Dridi dans un délai qui ne dépasse pas vingt jours de la date de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal quotidien "Echourouk "daté le 25/5/2023.

2023T00540FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Yousra El Air -Avocate enregistré à la recette des finances de Kélibia en date 11/5/2023 quittance n°M034695 n° d'enregistrement 23201248 Mr Anis Othmen cin le 06286564 a vendu à Mme Baya Haouari CIN n°09810362 tout le fonds de commerce sis au Num 226 Rue de Tunis Cité Elbosten Kélibia exploité en "salle d'exposition de meubles" les oppositions seront reçues entre les mains de Mme Baya Haouari à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication au J.O.R.T; déjà publié au journal Le Quotidien n°6807 en date du 16/5/2023 page 24 (IP223/4492).

2023R01348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10 mai 2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 10 mai 2023 sous quittance n°M070180 et l'enregistrement n°23202619, Mr Mahmoud Saber Rommene (titulaire de l'identifiant unique RNE n°R1485596), a vendu à Mr Mohamed Kais Ghrab (CIN n°04698077) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de café de 1ère catégorie, sis à l'avenue Hédi Wali à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du commerce à l'avenue Hédi Wali à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 23 mai 2023.

2023R01363FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par maître Mourad Hamdi et maître Najmeddine Ziadi enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 9/5/2023 quittance n°M020291 M.Salah Ben Mohamed Ben Salah Abdelli CIN n°07032628 a fait un don d'un bien commercial (photographe) sise à l'avenue 14 janvier Hammam Chatt à Mme Noura bent Mohamed Ben Salah Abdelli.

Les oppositions seront présentées par l'acheteur au titre du local dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au jort.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 23/5/2023.

2023R01370FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 12/5/2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 15/5/2023 sous le n°23202707 quittance n°M071514, Mr Monsef Chebbi titulaire de la CIN n°00372202 a vendu à la société Karim et Souhir représentée par Mme Elakri Gharsallah titulaire de la CIN n°07610583 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à la rue Yasser Arafet Gp 1 menaret Hammamet à usage d'un café de 1ère catégorie.

Les oppositions doivent se faire auprès de Monsef Chebbi adresse sise à la rue Yasser Arafet café Chebbi Manaret Hammamet dans les 20 jours à compter du présent avis. Ceci a été publié aussi aux deux journaux le Quotidien et Achourouk à partir de 27/5/2023.

2023R01371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés le 10/5/2023 quittance n° M030615, enregistrement n°23201412. Mme Imen Bent Mohamed Kamel Ben Nacer a vendu à Mme Oumaima Bent Tarek Chihaoui un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que coiffure et vente produits cosmétiques et tout commerce sis à la résidence Elezz Radés Meliane 2 Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal le Quotidien le 26/5/2023.

2023R01373FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchana le 19/4/2023 sous le n°23201720, quittance n°M039696 Madame Arbia Mensi a vendu à Monsieur Khaiereddine Hasnaoui le fonds de commerce sis à Chbeda Douar Houch Naasen Ben Arous, exploité en tant que café 1ère catégorie sous le nom «café mootez».

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Monsieur Khaiereddine Hasnaoui à l'adresse de café 1ère catégorie «Café mootez» sis à Chbed'a Douar Houch Naasen Ben Arous dans le délai de 20 jours à compter de la date du publication de l'acte au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 28/5/2023.

2023R01374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé, enregistré le 22/5/2023 à la recette des finances El Mourouj (Quittance M045452 enregistrement n°23202654)

Madame Sarra Jarraya a vendu à monsieur Ahmed Daikhi tout le fonds de commerce exploité pour commerce de bois et Derves sis à la Rue Ajmal El Kouroum Mourouj 4 Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 28/5/2023.

2023R01379FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux Termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Yasminet le 18/5/2023 quittance n°M026730 enregistrement n°23201650 Mr Mohamed Ramzi Ben Trad a vendu à Mr Mohamed Mhathbi la totalité du fonds de commerce dont le siège est situé à la Résidence Thouraya Avenue République La nouvelle Médina 2063 Ben Arous :

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à l'Appartement n°29 Bloc C cité de Ministère de l'Intérieur Boumhal Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 26/5/2023.

2023R01381FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Samir OUERHANI avocat à la cour de cassation, daté du 02 mai 2023 et enregistré à la recette des finances «la Gare - Tunis» le 4 Mai 2023, sous le numéro 23202457, Quittance n°M032240. La société de distribution des équipements modernes SO.D.E.M, identifiant unique n°1086086B, son siège social situé au n°8 impasse de Carthage par l'avenue de Carthage Tunis, a cédé à la société Power Professional Transport "PPT", identifiant unique 1661874E, ayant son siège sociale à Boukhzar Sousse 4000, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au n°8 impasse de Carthage par l'avenue de Carthage Tunis, destiné à l'exercice de toute activité commerciale.

Toute opposition sera faite entre les mains de Maître Samir OUERHANI, avocat à la cour de cassation, domicilié à Tunis, rue Lac Mâlaren résidence du Palais du Golfe Berge du Lac Tunis, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de la publication au JORT. Toutes les oppositions formulées après ce délai seront considérées nulles et non avenues.

Cet avis a été publié au journal Echourouk de 18 mai 2023.

2023S00651FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 15 Mai 2023 sous n°23202925 quittance n°34263, Mr Mohamed ben Salah ben Mohamed Said titulaire de la CIN n°03835833 a vendu à Mr Mahdi ben Zouhaier ben Chedli CHEBBAH titulaire de la CIN n° 08674135 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au local situé à la rue Zeguena avenue de la République Ezzahra Mahdia destiné à la fabrication et au vente du pain.

Toutes oppositions doivent être adressées à l'acheteur à son siège situé à 288 rue Hassen Brahem Ezzahra Mahdia dans un délai de 20 à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien le 23 Mai 2023 sous n° IP 623/168.

2023S00652FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 20/4/2023 enregistré à la recette des finances Sakit Ezzit Sfax le 24/4/2023 sous le n°23201345. Mr Mohamed Fersi, titulaire de la CIN n°0537651 et immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1615531Y, demeurant à la Cité El Ons Route Tunis km10 Sfax, a vendu à Mme. Aycha Werdy titulaire de la CIN n°08886053, demeurant au 382 bis Av Ali Belhawen, Sakit Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce, sis à l'immeuble Elbaraka, Cité Elons Route Tunis km10 Sfax, exploité dans l'exerce du commerce tout produits. Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur Mme. Aycha Werdy, à l'adresse du fonds de commerce vendu, sis à l'immeuble Elbaraka, Cité Elons Route Tunis km10 Sfax dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T. Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «Achourouk» et au journal le Quotidien le 23/5/2023.

2023X00712FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte établi le 10 mai 2023 et enregistré à la recette des finances Diar el Wafa Sfax sous le numéro 23202287 en date du 12 mai 2023, Mr Mohamed Sallemi cin n°01045001 a vendu à la Société CPF SALLEMI IU 1693598D la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue d'Algérie immeuble Koubaa Sfax exploité dans l'activité de commerce en détail des pièces de rechanges autos.

Toute opposition doit être formée à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah du 27/5/2023.

2023X00718FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Houda Amri

Avenue Hédi Chekir Immeuble Bouzguinda 2ème étage 3000 Sfax

Vu le contrat du 17/5/2023 est enregistré le 22/5/2023 n° d'enregistrement 23200972 quittance n°MO27609 Mme Safa ben Mohamed Arbi Badri épouse Hamza Chawechi sise à la route de Gabès km 9 cité Tyna Sfax a vendu à Mme Nada ben Azhar ben Mefteh Jawedi sise à la Route de Gabès Km 9 cité Tyna Sfax, le fonds de commerce concernant Le Jardin d'enfants «Mouath» situé à la route de Gabès km 9 cité Tyna 1, et toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse ci-dessus indiquée durant la période de 20 jours selon la loi et cela a été publié au journal Achourouk le mercredi 24-5-2023.

2023X00720FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé signé en date du 31/01/2023, rédigé par Maître Lamjed Nagati avocat à la cour de cassation et enregistré à la recette des finances Menzah 6, enregistrée sous numéro 23702866 quittance numéro 055403 en date du 13/4/2023, Mr. Abdessatar ben Mohamed ben Ahmed Mami a vendu à Mr Mondher ben Hammadi Ben Mouldi Bel Arbi la totalité du fonds de commerce qu'il a constitué au local sis au numéro 19 au Complexe commercial et culturel Menzah 5 en location de la commune de l'Ariana, exploité en la couture et la vente des prêts à porter, immatriculé au registre de commerce au tribunal de première instance de l'Ariana sous le Numéro 1330931997A évalué à un prix de onze Mille Dinars. Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Lamjed Nagati avocat à la cour de cassation à son cabinet sis au centre Dorra, Immeuble "C", 1er étage, Manar 3, Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Le présent avis a été publié au journal "Achourouk" paru le 20/5/2023.

MF : 0513322S/P/000

2023401366FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé portant la signature légalisée de ses parties et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen en date du 11 Mai 2023 reçu n°M046444 n° d'enregistrement : 23302417, Madame, Feiza bent Ali Najjar veuve Mokhtar Hmida, demeurant au n°584 rue 105 cité 02 Mars Ettadhamen a loué à Monsieur Lotfi ben Hassan Akrout demeurant à Rue Abou Zamaa ALbalaoui Kairouan les éléments moraux du fonds de commerce exploité au local commercial sis au n°584 rue 105 (7 Novembre auparavant) cité 02 Mars Ettadhamen Ariana, qu'il exploitera dans la fabrication et vente de pâtisserie traditionnelle. La durée de la location est fixée à 3 ans renouvelables du 01 Mai 2023 au 30 Avril 2026, et ce, moyennant un loyer annuel de 4800 dinars à raison de 400 dinars par mois pour la première année sachant que le loyer augmente chaque année de 10 % par rapport à l'année précédente.

Ce contrat a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 23/5/2023 sous le numéro IP123/1337.

2023T00541FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 16/8/2022 enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 23/8/2022 quittance n°M062635 enregistrement n°22302580. La Société BULLS ayant le matricule fiscal 1345020A a loué à Mr Haithem Ben Abdallah Ben Salem Mogaadi titulaire de la CIN n°07349257 délivrée le 01/12/2004 tout le fonds de commerce d'un local destiné pour le fast-food et pizza sis à immeuble Héla au RDC n°B5 cité El Hédi Nouira Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 31 mai 2023.

2023401367FCCC3

Location d'un fonds de commerce en gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01/11/2022, enregistré le 12/4/2023 à la recette des finances Habib Thameur - Tunis, sous le n°23301380 quittance n°M026661 ; Mme. Najet Bent Arbi M'RABET Ep. REBAI, titulaire de la CIN n°00119830 a loué la totalité du fonds de commerce du local n°05 sis au n°11 de la Rue d'Alger - 1001 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme. Nawel Bent Hsine Ben Abdelmajid AARIDHI titulaire de la CIN n°07866710.

Toutes objections doivent être adressées au local objet de la location du fonds de commerce sis au local n°05 du n°11 de la Rue d'Alger - 1001 Tunis, et ce dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 24/5/2023.

2023401369FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association des amateurs d'art de Sidi Hari (3ASH)

Catégorie : Culturelle à vocation artistique

Siège : 13 Rue Taher Memmi Menzah 6

Objet : Œuvrer pour promouvoir l'art et le patrimoine culturel

Objectifs : Contribuer à la sauvegarde et à la documentation du patrimoine culturel cognitif et immatériel/ Se joindre à des festivals et des événements culturels à dimension patrimoniale / Favoriser la promotion de Sidi El Hari / Contribuer à la

promotion du tourisme culturel et de l'artisanat / Collaborer avec des associations similaires.

Président : M. Ghassen MLAYAH

Secrétaire Général : M. Ezzedine FERJANI.

2023R01346APSF1

Constitution du Syndic de l'Immeuble Krichen

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale du Syndic de l'Immeuble Krichen du 24/5/2023 enregistré à la recette des finances de El-Arbi Zarouk Sfax 24/5/2023 sous le n°13701301 quittance n°MO27848.

Il a été décidé de constituer le Syndic Résidence KRICHEN.

Adresse : 68 Rue Mohamed Jamousi Sfax Médina 3000 Sfax

Présidente : Kricen Ahlem

Secrétaire générale : Krichen Ilhem

Trésorier : Krichen Mohamed.

2023X00713APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement de Bureau de Syndic

Résidence BAMBOO

Rue El Moez Ibn Badis - 2036 La Soukra

Suivant PV daté du 23/10/2022 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 du 11/01/2023 sous le n°23500293 quittance n°5658 il a été décidé de renouveler le bureau de syndic copropriétaire.

Mr Adel Abdelaziz : Président

Mr Mohamed Aziz Khayati : Trésorier

Mr Zied Kamoun : Secrétaire général.

2023T00535APSF2

Avis

Le bureau directeur de l'Association des sports de plage a l'honneur de vous annoncer que suite à l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le vendredi 19 Mai 2023, il a été décidé d'amender certains articles du statut et de changer le nom de l'association à : MARSA SPORTS.

2023R01368APSF2

Constitution d'un nouveau Syndic des copropriétaires

De la Résidence le Golfe - Ettabek - La Marsa

Suite à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de la Résidence le Golf- La Marsa qui s'est tenue le 24 Janvier 2023, un nouveau bureau syndical est élu. Le procès-verbal est enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 31/01/2023 sous le numéro 23702127 quittance n°48749. Les membres de ce nouveau conseil syndical de la résidence le Golf sont :

- Mme Imène Amri : Présidente du Syndic

- Mr Walid el Hajji : Vice- Président

- Mme Sondes Touil : Trésorière.

2023R01378APSF2

Le Syndicat des propriétaires d'immeubles Palmarium 4

Immeuble Palmarium, 4 rue des Martyrs, 3027 Sfax

Suite à la réunion qui s'est déroulée le 17 mars 2023 en présence des propriétaires de l'immeuble Palmarium 4 un procès-verbal a été dressé, enregistré à la recette des finances, situé à l'avenue Habib Bourguiba le 30 mars 2023 sous le numéro 23802113, reçu n°M031764.

Un nouveau bureau a été élu comportant les membres suivants :

- Président : Docteur Samir Tlili

- Secrétaire général : Docteur Mohammed Sakka

- Trésorier : Docteur Sahbi Ayadi.

2023X00716APSF2

Club Nautique de Sidi Bou Saïd

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire Elective qui s'est tenue le vendredi 12 mai 2023 au siège du club nautique de sidi Bou Saïd, il a eu une élection d'un nouveau bureau de l'association du CNSBS pour le mandat 2023/2024 et 2024/2025.

Association sportive : club nautique de sidi Bou Said

Activité de l'association : les sports nautiques

Siège social : boulevard John F. Kennedy port de plaisance de sidi Bou Said 2026

Composition du nouveau comité directeur :

1. Le Président : Mohamed Ben Cheikh

2. Le Vice-Président : Iheb Othmani

3. Le Secrétaire Général : Noureddine Zouiten

4. Le Secrétaire Général Adjoint : Hamadi Hentati

5. Le Trésorier : Rochdy Ben Abda

6. Le Responsable de l'école de voile : Bechir Ben Cheikh.

2023401368APSF2

Election d'un syndicat de copropriétaires

En vertu du procès-verbal de l'assemblé générale en date du 07 janvier 2023, enregistré à la recette des finances du Bardo en date du 21/02/2023 sous le numéro 23800710 reçu n°M014997 il a été décidé d'élire un nouveau bureau de syndicat des copropriétaires :

Nom du syndicat : Syndicat Résidence les Arcades du Bardo

Siège social : 07 rue des Thuyas le Bardo.

Le président : Mr Messaadi Med Amine

La trésorière : Mme Mamlouk Monia.

2023401377APSF2

Convocation

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire de la Résidence "LES JARDINS DE RAOUAD-1-"

Monsieur, Madame,

Vous êtes priés d'avoir l'obligeance d'assister en votre qualité de copropriétaire ou de vous faire dûment représenté(e) pour l'assemblée générale ordinaire du syndicat qui aura lieu le :

Dimanche 4 Juin 2023 à 10H dans le local du syndicat de la résidence

Faute de quorum lors de la première réunion n'est pas atteint, une deuxième réunion est convoquée pour le : Dimanche 25 Juin 2023 à 10H dans le local du syndicat de la résidence.

2023R01355APSF3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Baccar Mohamed Abedelladhim

Avocat à la cour de cassation

12 Av de France Béja

A La demande de Sabiha Bent Mohamed Balti sans profession ayant élu domicile au cabinet de Maître Baccar Mohamed Abedelladhim 12 Av de France Béja.

Contre les parties saisies :

Monia, Kamel, Bechir, Najiba et Mannoubia enfants de Mohamed ben Ahmed Balti copropriétaires dans l'indivision demeurant à Rahbet el gulel Béja.

A la diligence de Maître Baccar Mohamed Abedelladhim Avocat à la cour de cassation 12 Av de France Béja.

Les immeubles à vendre :

1- Une maison non immatriculée construite sur un terrain de 291 mètres carrés comprenant 4 chambres, cuisine, toilette donnant sur un patio avec accès aux terrasses, construite en briques, dalle en béton armé, avec carreaux au sol, et un terrain nu au nord et à l'ouest dotée de l'eau potable et de l'électricité, servie par l'onas.

2- Une petite maison non immatriculée composée de deux pièces, cuisine, toilette donnant sur patio construite en briques avec dalle en béton avec carreaux au sol, avec dalle en béton sur un terrain de 73 mètres carrés avec eau potable et électricité, desservie par l'onas.

Les deux immeubles sont délimités au nord en partie par la rue de la Medjarda et en partie par une maison de Ali Balti et au sud par la rue mellegue et l'ouest par un immeuble appartenant à Ali Balti et un immeuble appartenant à des tiers et à l'ouest par la rue Magon.

3- Magasin sis à Souk El Laffa à Béja non immatriculé, à la rue Béchir Sfar exploité par Bechir Balti dans le commerce des chaussures d'une superficie de 19 mètres carrés construit en briques, dalle en béton. Mise à prix :

Deux cents trente quatre mille cinq cent soixante dix dinars (234.570.000) selon l'expertise faite par M. Abed Jlil Gizani commis par ordonnance sur requête du président du tribunal de Béja du 9/3/2023 frais en suspend.

Date et lieu de la vente :

Le Jeudi 6 juillet 2023 à 9H à la chambre des criées immobilières du tribunal de 1ère instance de Béja Av Habib Bourguiba.

Visite des lieux :

Les immeubles objet de la vente peuvent être visités tous les jours de 9h du matin à 16h.

Observations :

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui ont consigné le tiers de la mise à prix.

2023T00539VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

1/ Demandeur : Monsieur Khaled El Hichri Titulaire de la CIN 00495214 Demeurant à Nabeul.

2/ Défendeur : Hanen Bent Ali Bouganjeh» Titulaire de la CIN 08139044 Demeurant à Nabeul.

3/ Avocat Poursuivant : Maître Radhouane Ayari Avocat auprès de la cour d'appel, dont le Cabinet sis au n°3 Rue de Tazarka Nabeul MF : 10897361B

4/ Immeuble objet de l'adjudication : (suivant description de l'expert mandaté Monsieur Sadok Daoud il s'agit d'un terrain agricole arboré par des oliviers d'une superficie de deux (2) hectares lot n°1 du titre foncier dénommé «Khaled» numéro 619228 Nabeul titre mère n°563180 Nabeul sis à El Haouaria prés de Nabeul ville.

5/ Mise a prix : L'expert mandaté a évalué la totalité du terrain à cent vingt mille dinars (120.000.000) selon le rapport d'expertise ordonnée par Monsieur le président du tribunal de première instance de Nabeul numéro 88838 en date du 14/11/2022 sans les frais de poursuite qui seront déterminée le jour de l'audience.

6/ Lieu et date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu auprès de la chambre des ventes Immobilières du tribunal de première instance de Nabeul sise à la rue Taieb M'hiri Nabeul, et ce le mercredi vingt huit juin 2023 (28/6/2023) à partir de neuf heures (9h) du matin affaire n°810.

7/ Consultation du cahier des charges et visite de l'immeuble objet de l'adjudication :

Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

La visite de L'immeuble objet de l'adjudication est possible pendant les jours et les heures ouvrables.

8/ Les conditions de participation a l'adjudication :

1/ Tout participant doit fournir au moins le (1/3) de la mise à prix en le consignant auprès de la caisse des dépôts et des consignations, ou par la présentation d'un cheque certifié ou par la présentation d'une caution bancaire irrévocable.

2/ Pour les étrangers ils doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le Gouverneur de Nabeul.

3/ Tout participant à l'adjudication doit se faire représenter par un Avocat auprès de la cour d'appel ou auprès de la cour de cassation.

2023T00543VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie poursuivante : Kemla Bint Rabah Whichi Kdhawriya, sans emploi résidante sers le Kef.

Avocat chargé des poursuites : Maître Zrafi Saousen avocate auprès de la cour de cassation Avenue Mongi Slim le Kef. Matricule Fiscal : 000PA925406L

Partie saisie : Moncef ben Mohamed ben Younes, retraité résidant cité Ennour sers le Kef.

Immeuble saisi : rez-de-chaussée de la maison d'habitation située à cité Ennour sers le Kef comportant deux chambres un salon, un hall, une toilette une cuisine, jardin d'une superficie total de 273 m² dont la superficie couverte de 124 m² avec une véranda et un garage dont la

superficie 31m² et un débarras dont la superficie 07m² et un espace non construite dont la superficie 103 m², se situant nord Est Ouest des maisons des voisins sud une route.

Mise à prix : quatre vingt six mille trois cents soixante huit dinars (dt 86.368.000).

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées immobilières auprès le tribunal de première instance du Kef le lundi 3 juillet 2023 à partir de neuf heures du matin.

Pour visiter les lieux contacter l'avocat chargé des poursuites aux heures de travail.

2023T00544VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière (après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B16700 1997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Soumaya Bent Ahmed Ayedi Epouse Mohamed Jmal (débitrice) titulaire de la CIN n°05312618 y demeurant à l'Avenue Bouzayen Zanket 26 maison n°5 Gremda Sfax.

2) Mohamed Ben Ibrahim Jmal (caution - hypothécaire) propriétaire de boulangerie, titulaire de la CIN 01289062 y demeurant : 1) Rue Halima Chaabouni N°143 Sfax. 2) Route de Teniour Km8 Zanket Jmal Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Mimoun Moala sous le n°30742 le 23/01/2023 et inscrit au titre Foncier n°43370 Sfax le 31/01/2023 vol Sfax 2023/02 sous n°286 sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°43370 Sfax nommé *Mabrouka* situé à la route wedi Sakiet Ezzit Sfax exactement à la rue ramifié au bord ouest de la rue parallèle à la route indiquée nommé Avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax.

Cette propriété représentée par une parcelle du terrain rectangulaire clôturée où existe une villa et chambre extérieure et parking pour la voiture.

La villa se trouve au milieu de la parcelle du terrain adjacent au garage qui contient un coin de repas

placard et porte basculante qui mène au jardin où existe parking pour la voiture couverte par tissu plastique de superficie est de 22 m² et au coin sud ouest de la parcelle du terrain se trouve parking entrée ouest de superficie est de 18 m² et au coin nord-est se trouve une chambre extérieure de superficie est de 21 m² clôturée de tous les cotés par des murs avec enduit,couverts de peinture de hauteur entre 2.60 m et 3.00m où existe des plantes d'ornement à coté sud et gazon au coté ouest.

La superficie de la parcelle du terrain est 823 m² et la superficie clôturée est de 807 m².

La villa se trouve au milieu de la parcelle du terrain qui contient hall, salon, séjour, 3 chambres, salle de bain cuisine et suite pour les parents qui se compose d'une chambre, wc, garage adjacent et petite véranda du coté nord et autre du coté sud.

La villa entourée par un trottoir sol carrelé et l'espace nord de la villa sol carrelé et au coin ouest se trouve un puit.

La superficie couverte de la villa est de 315 m².

Les limites de propriété du sud Kamel Ayedi, de l'est Ali Mesfar du nord rue d'où son entrée et de l'ouest entrée de largeur 6.50 m environ.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre foncier n°43370 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 150.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 24/8/2001 vol 2004/20 sous n°89 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 170.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 21/9/2005 Vol 2005/19 sous n°262 au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 195.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 14/11/2012 Vol 2012/02 sous n°3005 au profit au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 156.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 12/4/2018 vol 2018/02 sous n° 1291 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 100.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 19/4/2018 vol 2018/2 sous n°1366 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 296.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 3/12/2019 vol 2019/02 sous n°3615 au profit ATB qui a été augmenté à 344.000.000 D inscrit le 30/11/2021 vol 2021/02 sous n°3742.

- Hypothèque d'un montant 26.200.000 D sur toute la propriété inscrite le 16/6/2021 vol 2021/02 sous n°2106 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 31/01/2023 (vol 2023/02 N°286) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixée à trois cent dix huit Milles Dinars (318.000.000D) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 5.256.512 dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 26 juin 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire, administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 106.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2023X00432VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude maître Lassad Balti

Avocat

Rue Habib Haddad Imm Ben Ammar 2e et. Béja

MF : 1366380/N

Poursuivant : Sté EI-Baidar SARL, MF 942342.K, RC 80557282005. Siège social à la Rue Salah Maghraoui, Route Amdoun 9000 Béja.

Partie saisie : Mocktar Ben Abdelkarim Ouchtati, CIN 02127539, sans profession, demeurant à la route Ksar Mezouar Gare Sidi Mhimech Béja nord.

Avocat poursuivant : Maître Lasrad Balti Avocat, Rue Habib Haddad Imm Ben Ammar 2e et. Béja.

Désignation de l'immeuble : Parts indivises d'immeubles à vocation agricole, objet des titres fonciers : n° 3406 Béja dans la proportion de 2025 parts des 70923 parts représentant la totalité des parts dans le dit titre. Et, n°6749 Béja dans la proportion de 3750 parts des 15000 parts représentant la totalité des parts dans le dit titre. Et, n°15746 Béja dans la proportion de 20933,5625 parts des 180000 parts représentant la totalité des parts dans le dit titre. Sises à la région de Faouar à 8 Km au nord-est de Béja.

La mise à prix : fixée à la somme de cent douze milles cent soixante quinze dinars 962 millimes (112175,962dt).

Date et lieu de la vente : le Jeudi 29 Juin 2023 à partir de 9 h, devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Béja.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine de 9 h à 17 h. Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur de la région. L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation du tiers de la mise à prix ou par chèque certifié.

2023401370VEPA1

Avis aux créanciers

Décision d'ouverture de procédure de règlement judiciaire

En vertu du jugement n°347 du 16 mai 2023 rendu par le tribunal de 1ère instance de l'Ariana il a été décidé l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la société GLOBAL PAYMENT GATEWAY identifiant unique 1122426 H siège social au Pole technologique el ghazela Ariana et la désignation du juge commissaire Mm Rahma Ferchichi chargée du dossier et l'administrateur judiciaire. Mm Aziza Belaidi 24 Rue du Caire Tunis tél 96 018 575, pour vérifier la véritable situation économique, financière de l'entreprise et la possibilité de son redressement.

Ainsi que l'arrêt exécution pour le recouvrement des créances nées avant l'ouverture du règlement judiciaire et le décompte des agios et des intérêts de retard et les délais de prescription jusqu'au prononcement du jugement de règlement judiciaire.

Les créanciers sont invités à présenter leurs Titres de créance à l'administrateur judiciaire dans les délais.

2023R01349VEPA2

Dissolution - Cessation d'Activités - Désignation d'un Liquidateur

Société «PURIPLAST (OMMERCIALE» - SARL

Au capital de 10.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle des Artisans - Echriffet - 8020 Soliman

Identifiant Unique : N°0844282 S

Matricule Fiscal : 0844282S/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 15805239

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/01/2023 enregistré le 7/4/2023 à la Recette des Finances de Soliman sous le n°23500852, quittance n°M022050 déposé auprès du Registre National des Entreprises objet de la publication de l'annonce n°2023102311 du 26/4/2023 parue au n°84 du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises; les associés ont décidé :

- La dissolution anticipée de la Société et la cessation de son activité;

- La désignation de M. Bilel Saaidi en tant que liquidateur de la Société avec les pouvoirs que lui confère la loi et les statuts de la Société;

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution de la présente publication auprès du liquidateur sis à la Zone Industrielle des Artisans - Echriffet - 8020 Soliman.

2023R01358VEPA2

Changement du liquidateur

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 4/10/2022, Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé administrateur judiciaire de la société «SOFACOM» RNE : B139552000 au lieu de Mr Ridha Mejbri.

Toute personne ayant droit et intérêt est prié de contacter l'administrateur judiciaire Maître Mokhless ben Youssef à son adresse 55, Rue Kheireddine Pacha 2ème étage - A2 Monplaisir - Tunis.

2023401373VEPA2

Changement du syndic de faillite

Société «ETUDES CONCEPT ET SERVICES "ECS"»

MF : 0803736/B

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis en date du 14/7/2022, Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé syndic de faillite de la société études concept et services 'ECS' N RC B140122002 siège social à l'Avenue Taher Sfar n°44 Manar 2 Tunis au lieu madame Olfa Ben Sassi.

Les créanciers sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 15 jours à partir de la date d'apparition de la présente annonce au journal officiel et ce auprès de maître Mokhless Ben Youssef à son adresse 55, Rue Kheireddine Pacha 2ème étage - A2 Monplaisir - Tunis.

2023401374VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Assemblée générale ordinaire

Société Farrah et Compagnie (SOFACO)

Société anonyme

Au capital 3.005.660 Dinars

Siège social : Henchir Bou Teffeha Lot n°11 - Zone Industrielle 9000 Béja

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : N°1626831S

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Farrah et compagnie SOFACO sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 23-6-2023 au siège social de la société situé à la zone industrielle de Béja Henchir Bou Teffeha, et ce pour traiter de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Relatif à l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022.

3. Examen et approbation des états financiers clos le 31/12/2022.

4. Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2022

8. Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légales.

Les actionnaires vont délibérer sur l'ordre du jour selon les règles du code des sociétés commerciales et celles des statuts.

Une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises à Béja le 24 Mai 2023 sous le numéro 20231209029.

2023T00538SANB3

Convocation

Société Grés Céramiques du Cap Bon «G.C.C.B SA»

Matricule fiscal : 800934 Z/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 3.919.239 dinars

Siège social : Z.I 8011 Dar Chaabene El Fehry

Tous les administrateurs de la société Grés Céramiques du Cap Bon S.A "G.C.C.B" sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 22/6/2023 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

2023R01347SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 20.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 26 Juin 2023 à 14 heures au siège social de la société sise au GP 1, Km 36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2022

- Lectures des rapports de Commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

- Approbation des comptes de l'exercice 2022

- Quitus aux Administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2022 et ultérieurs

- Réaffectation des dividendes décidés par l'AGO du 27 Mai 2021 dans sa quatrième résolution.

- Réaffectation des dividendes décidés par l'AGO du 7 Mai 2022 dans sa quatrième résolution.

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

2023R01350SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 20.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Lundi 26 juin 2023 à 15h au siège social de la société sise au GP 1, Km36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Augmentation de capital par conversion des résultats reportés à hauteur de 10.000.000 TND pour passer de 20.000.000 TND à 30.000.000 TND.

Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital et d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts conformément à l'article 294 du Code des Société commerciale.

2023R01351SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société LAND'OR

S.A au capital de 13.784.285 dinars

Siège social : Bir Jedid 2054 Khelidia

Identifiant unique : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le lundi 26 juin 2023 à 11 heures au siège social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, Ben Arous - Tunisie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2022;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Nomination et/ou renouvellement des mandats des administrateurs;

- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2023R01359SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE TUNIPELLETS SA

Société anonyme

Au capital de 1.320.000 Dinars

Siège social : 51, Zone industrielle Zriba 4, Hammam Zriba Zaghouan

Identifiant Unique : 1308970G

Les actionnaires de la Société TUNIPELLETS SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 20 juin 2023 à partir de 10 h du matin, au siège de la BH EQUITY sis à 67 Rue Alain Savary, Cité les jardins II-BLOC B, 3ème étage - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021 et approbation des états financiers au titre des mêmes exercices ainsi que les conventions prévues par l'article 200 du CSC.

3/ Affectation des résultats

4/ Quitus aux administrateurs

5/ Fixation des jetons de présence

6/ Nomination des administrateurs

7/ Nomination du commissaire aux comptes

8/ Pouvoirs pour accomplir les formalités de publicité légale.

2023R01360SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION

"SONOBRA DISTRIBUTION"

Société anonyme

Au capital de 16 850 000 Dinars

Siège social : Imm. Tunimara rue Lac de constance les Berges du Lac Tunis

Identifiant unique : N°1058118 J

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution (SONOBRA-DISTRIBUTION) informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire ainsi que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendront le mardi 4 juillet 2023 à 11 heures du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire à l'issue de la première à 11 h 45, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R01361SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION DETAIL

SA au capital de 50.000 Dinars

Identifiant Unique : 1181445 P

Siège social : Lot 83 Zl. M'ghira II 2082 Fouchana, Ben Arous

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution en Détail (SONOBRA-DISTRIBUTION Détail) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra mardi le 4 juillet 2023 à 12h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara rue de Lac de Constance les berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022

- Approbation des conventions réglementées

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Nomination du commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire à l'issue de la première à 12h 45, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Dissolution anticipée et liquidation de la société

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R01362SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 14 662 164 Dinars

Siège social : Z.I.2 Medjez El Bab - B.P 156- 9070 Beja

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le Mardi 27 Juin 2023 à 16H à son siège social sis à la Z.I n°2 Medjez El Bab à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022

- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2023R01375SANB3

Convocation

Laboratoires GALPHARMA

Société anonyme

Au capital de 23 694 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10,5-3054, Sfax

Matricule Fiscal : 420887 N/A/M/000

Identifiant Unique : 0420887N

Le Conseil d'Administration des «Laboratoires GALPHARMA» a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Samedi 15 Juillet 2023 à 11 h au siège de la société «Laboratoires GALPHARMA» sis à la Route de Mahdia km 10,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard quant à la date de tenue de l'assemblée statuant sur l'exercice 2022,

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société «Laboratoires GALPHARMA» et du groupe «Laboratoires GALPHARMA» de l'exercice 2022;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société «Laboratoires GALPHARMA» et du groupe «Laboratoires GALPHARMA » de l'exercice 2022;

4. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022;

5. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022;

7. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2022;

8. Quitus aux membres du Conseil administration;

9. Fixation du montant des jetons de présence; et

10. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avises que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2023X00714SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2023

DJERBA TRADE & SERVICES

Société anonyme

Au capital social de 6 244.590 DT

N°CNSS : 0015728144

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0712628S

Code fiscal : 712628/SA/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Djerba Trade & Services sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 juin 2023 à 10 h au siège social de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers 2022.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

4. Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7. Fixation du montant des rémunérations des administrateurs.

8. Pouvoirs à donner.

2023X00715SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la SOCIETE STUDIO DESIGN

S.A. au capital de 272 000 Dinars

Siège social : 16 Rue Medinet El Anbar Sidi Fradj - La Soukra

IU : 1185502Y

Les actionnaires de la société «STUDIO DESIGN» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 22 juin 2023 à 10H au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

4- Affectation des résultats.

5- Approbation des conventions règlementées effectuées en 2022.

6- Quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice 2022.

7- Fixation de jetons de présence pour l'exercice 2022.

8- Pouvoirs pour formalités.

2023401371SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T)

Société anonyme

Au capital de 100.000DT, 000

Siège social : 67 rue Alain Savary, le Belvédère Tunis Tunisie

Identifiant unique : 1222836E

Les actionnaires de la société anonyme dite BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T), sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mardi 27/6/2023 à 17 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transformation de la Société de société anonyme (SA) en société à responsabilité limitée (SARL)

- Adoption des nouveaux statuts

- Révocation du conseil d'administration et nomination de gérant.

- Questions diverses.

2023401372SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Verreries

SA au capital de 39 254 475DT

Siège social : Zone industrielle Jebel Ouest 1111

Identifiant Unique : 0002443J

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries «SOTUVER» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 20 juin 2023 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2022.

2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et approbation des états financiers individuels définitifs.

3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2022 et approbation des états financiers définitifs.

4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2022

6- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

7- Cooptation d'un nouvel Administrateur

8- Désignation d'un Co-commissaires aux comptes

9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration

10- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit

11- Pouvoirs en vue de formalités.

2023401379SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MAGASIN GENERAL

S.A - au capital de 11.481.250 DT

IU au RNE : 0033128 W

N° CNSS : 035698-02

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis

Le conseil d'administration réuni le 11 mai 2023 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 26/6/2023 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac 1053 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2022 ;

5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin relatifs à l'exercice 2022 ;

6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2022 ;

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022 ;

8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2022 ;

9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2022 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2022 ;

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 ;

12. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société;

13. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions;

14. Approbation de la cooptation d'un nouvel administrateur;

15. Approbation de la nomination d'administrateur représentant des petits porteurs ;

16. Approbation de la nomination de deux administrateurs indépendants;

17. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023401381SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BITUME DU CENTRE

SARL au capital de 450.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant unique : 0704334J

Les associés de la société "BITUME DU CENTRE» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra le 23/6/2023 à 10H à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5- Quitus au gérant pour l'exercice 2022

6- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023T00542SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Walid Kissi titulaire de la carte d'identité nationale n°07255150 délivrée le 9/01/2013 demeurant à Khzema - Est avenue Marrakech 303 Sousse avise le public qu'il a perdu le titre de propriété n°03/28641 en date du 27/4/2009 qui concerne le titre foncier n°125654 Sousse sis à Sousse suivant l'attestation de perte établie par le commissaire de sûreté nationale de Khzema Sousse le 18/5/2023 sous le n°471.

2023S00650DIVD2

Clôture de liquidation

Dossier n°188

Le liquidateur Maître Mokhless ben Youssef, informe le public de la décision du Tribunal de Première Instance de Ben Arous en date du 15/3/2023 de la clôture de la mission de liquidation des biens de madame Dalila Ben Khalifa et les héritiers de son mari décédé feu Hédi Arfaoui sous le régime matrimonial de la communauté de biens.

2023401375DIVD2